

DÉCLARATION

Déclaration du Réseau pour l'égalité des genres et le contrôle des armes légères (GENSAC) lors de la 11e Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes (ATT CSP11)

Monsieur le Président,

Je m'appelle Armelle Ndong et je suis le point focal régional de Gensac en Afrique, basée au Cameroun.

Je suis honorée de prendre la parole au nom des représentants du **Réseau pour l'égalité des genres dans le contrôle des armes légères (GENSAC)**, un réseau vaste et diversifié composé de femmes bâtisseuses de paix, d'organisations de la société civile de terrain et de défense des droits des femmes, ainsi que d'experts en désarmement. GENSAC souligne l'importance d'intégrer une **perspective de genre** dans le commerce et le transfert d'armes, afin de garantir qu'ils n'aggravent pas l'impact considérable – et différencié – des armes légères et de petits calibres sur les femmes et les filles.

Nous nous réunissons à un moment où l'engagement mondial en faveur de l'égalité des genres et des droits humains dans le domaine du contrôle des armes fait face à un **revers préoccupant**. Plus que jamais, les États doivent démontrer leur volonté politique de respecter les principes du TCA, y compris l'**Article 7.4**. Cette disposition, qui exige l'évaluation des risques liés aux violences sexistes et sexuelles, ne doit pas rester **théorique, bien au contraire**, elle doit être opérationnalisée à travers des mesures concrètes, des ressources et des mécanismes de **responsabilité**. Nous saluons la proposition du Mexique de créer des points focaux pour les questions de genre et exhortons tous les États parties à la soutenir.

La mise en œuvre du TCA reste inégale. Dans de nombreux contextes, il existe des lacunes importantes en matière de connaissances et de capacités parmi les acteurs nationaux, non seulement au sein des autorités spécialisées dans les transferts, mais aussi au sein du système judiciaire, du secteur de la sécurité, des services de renseignement, des forces armées et de la police. Le **renforcement des capacités nationales** est essentiel pour s'assurer que tous les acteurs

impliqués dans les décisions relatives aux transferts d'armes comprennent leurs obligations en vertu du Traité, y compris dans des domaines tels que le transit, le transbordement et le courtage. Cela est particulièrement critique, compte tenu de la manière dont le détournement des armes du marché licite vers le marché illicite met des vies en danger.

La mise en œuvre du TCA n'est pas seulement un exercice technique, bien plus, c'est un **engagement politique**. Les États doivent montrer un leadership aux plus hautes sphères de prise de décision en :

- Privilégiant la **transparence** et la communication publique en temps opportun sur toutes les décisions et initiatives relatives aux transferts d'armes ;
- Sensibilisant le public à l'importance du Traité pour réduire les souffrances humaines, améliorer la gouvernance et promouvoir le développement durable ;
- Investissant dans des programmes de **formation et de sensibilisation** qui atteignent non seulement les capitales mais aussi les communautés les plus touchées par la violence armée.

La coopération et l'assistance internationales dans le cadre du TCA doivent reconnaître et inclure le rôle vital de la société civile dans la promotion des normes du Traité et le suivi de sa mise en œuvre. Un investissement accru est nécessaire pour former les défenseurs des droits aux fondamentaux du TCA et garantir la participation **pleine, égale, significative et effective** des femmes et d'autres groupes sous-représentés dans la prise de décision.

En nous appuyant sur l'expérience de nos membres, nous soulignons la nécessité de :

- L'intégration systématique de l'analyse des risques de violences sexistes et sexuelles dans toutes les évaluations des transferts d'armes ;
- Des mécanismes nationaux de suivi inclusifs impliquant les organisations de femmes et communautaires ;
- Un financement durable et un soutien technique pour la société civile locale dans le Sud global afin de suivre la mise en œuvre du TCA ;
- Une représentation équitable des femmes dans les délégations officielles, les organes décisionnels du TCA et les mécanismes de suivi.

Monsieur le Président, le TCA a été ratifié par plus de **115 États** et présente un **potentiel considérable** pour réduire l'impact humanitaire du commerce des armes. Pour réaliser ce potentiel, nous devons **combler les lacunes ainsi que les dispositions relatives au genre dans la mise en œuvre des politiques, renforcer les capacités à tous les niveaux** et veiller à ce que la volonté politique corresponde à l'urgence du moment.

GENSAC reste engagé à travailler avec les États, le **Secrétariat du TCA** et nos partenaires de la société civile afin de promouvoir un Traité qui **sauve des vies, protège les droits humains et favorise la paix et la sécurité pour tous**.

Merci, Président.

